



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accession à la propriété

Question écrite n° 109320

Texte de la question

M. Michel Hunault interroge M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur les mécanismes d'aides aux accédants à la propriété, en cas de difficultés financières ponctuelles. Il n'existe, en l'état de notre droit, aucun mécanisme susceptible d'empêcher l'exigibilité immédiate du prêt en cas d'échéances non payées, et ceci se traduit généralement par la vente judiciaire du même bien. Il lui demande s'il peut préciser les initiatives qu'il entend prendre, et les mécanismes d'interventions, en cas de difficultés financières passagères des accédants à la propriété et ce en concertation avec la fédération française des banques.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109320

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 2011, page 5331

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)